



## Séance du vendredi 12 décembre 2014

### **24-2011-2016 – Passage inférieur à mobilité douce entre Crissier et Ecublens « PI Vernie-Sorge » : le projet reporté**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

La construction du passage sous les voies CFF entre Crissier et Ecublens, en prolongement de la rue de la Vernie, est remise à plus tard. Les études en vue d'établir le crédit d'ouvrage sont suspendues. Ainsi en ont décidé les municipalités des deux localités.

#### **Une décision devenue progressivement inévitable**

C'est avec regret que les municipalités ont pris la décision de geler ce projet important du réseau de mobilité douce de l'Ouest lausannois. Les difficultés et les incertitudes se sont accumulées au cours de ces derniers mois pour diverses raisons. Voici les principales :

- Le coût de l'ouvrage estimé à environ 6 millions en 2005 a passé à quelque 13 millions en novembre 2014. A la sous-estimation de l'ouvrage au départ, sont venues s'ajouter plusieurs contraintes, notamment de la part des CFF, qui expliquent ce doublement du coût.
- En 2007, lors de la présentation du premier plan d'agglomération Lausanne-Morges, on espérait une subvention fédérale de 40%, plus une subvention cantonale à définir. Ces subventions, estimées sur la base du coût initial, n'ont pas été augmentées, ce qui accroît doublement le coût à supporter par les communes.
- La planification de la réalisation s'est compliquée suite aux contraintes résultant du projet Léman 2030 des CFF. Au moment de prendre leur décision, les municipalités, suite au retard pris sur le chantier de la gare de Renens, ne pouvaient pas établir une planification fiable du projet.
- Le nouveau tracé prévu côté Ecublens nécessite un défrichement qu'il est obligatoire de compenser par un reboisement. Deux propositions ont été faites mais aucune décision n'est intervenue jusqu'à ce jour.
- Sans oublier que l'attractivité du passage est liée aussi au prolongement du tram entre Renens et Bussigny, or la planification de ce dernier prend du retard.

Dès lors, il était nécessaire de geler le projet au stade actuel, afin de limiter les dépenses d'étude. Lorsque les temporalités de tous les projets nécessaires à la réalisation de cet ouvrage seront stabilisées, alors seulement les études pourront se poursuivre. Il faut s'attendre à un report de plusieurs années.

**Les cyclistes ne sont pas oubliés**

Un autre projet de mobilité douce est en cours, à partir de quartier de Pré-Fontaine à Crissier jusqu'aux Hautes Ecoles, le long de l'Avenue du Tir Fédéral. En partenariat avec le Canton et Chavannes-près-Renens, les municipalités de Crissier et Ecublens s'engageront fortement pour que ce projet se réalise le plus rapidement possible. Il comporte notamment un élargissement du Pont-Bleu ainsi qu'une piste cyclable dès

la sortie de la galerie de Marcolet. Nous disposerons ainsi d'une voie cyclable nord-sud dans l'Ouest-lausannois.

A terme, avec le prolongement de la ligne de tram jusqu'à Bussigny, un ascenseur entre le boulevard de l'Arc-en-Ciel et le Pont Bleu est envisagé, ce qui améliorerait encore notre réseau cyclable.

Texte admis en séance de Municipalité du 8 décembre 2014.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
Le Syndic                    Le Secrétaire  
   (LS)

M. Tendon                    D. Lang